

INFOS TRAVAUX



Orléans, le 11 février 2022

Travaux de requalification des rues Saint-Marceau, Duhamel du Monceau et de la place Domrémy

Nature des travaux

Orléans Métropole va mener prochainement des travaux de requalification des rues Saint-Marceau, Duhamel du Monceau et de la place Domrémy.

Les plans d'aménagement, qui ont été présentés lors de la réunion publique du 5 octobre 2021, sont consultables en scannant le QR code ci-contre ou en prenant rendez-vous auprès de la mairie de proximité Saint-Marceau.



Date et durée des travaux

À partir du lundi 21 février et pour une durée de 14 mois environ.

Les travaux vont se dérouler en 4 phases :

- **Du 21 février au 7 mars** : travaux de raccordement d'eau potable rue Duhamel du Monceau.
- **À partir du 7 mars 2022** : travaux de requalification de la rue Saint-Marceau, de la place de la bascule à la rue Jules Gouchault.
- **À partir de l'été 2022** : travaux de requalification des rues Duhamel du Monceau et Saint-Marceau, de la rue Jules Gouchault à la place Domrémy.
- **À partir du dernier trimestre 2022** : travaux de requalification de la place Domrémy et rue Saint-Marceau, jusqu'à la rue Alain Savary.

Organisation du chantier

Les zones de travaux seront fermées à la circulation et le stationnement interdit. Des déviations seront mises en place, néanmoins les riverains pourront accéder à leur garage de 17h00 à 08h00 du matin.

Ces travaux auront un impact sur la collecte des déchets, une information spécifique vous sera distribuée avant le début des travaux concernant votre secteur.

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée et vous remercions de votre compréhension.

Vos contacts dans votre commune :

Virginie Marchand
Adjointe au Maire d'Orléans pour
le quartier Saint-Marceau



Pour joindre la mairie de proximité d'Orléans Saint-Marceau :
02 38 56 54 68 / mairie-saintmarceau@ville-orleans.fr

Si vous souhaitez participer à l'opération proposée par la Mairie d'Orléans « Embellissons nos rues » en proposant un projet de végétalisation de votre façade, contactez votre mairie de proximité.

